

N/REF : 29/02/2024 10H30 C:024866 I:30051
V/REF : 49/OSTW/1119765/1167758/0158
V/Email reçu le Jeudi 29/02/2024 a 10H30

**SDC 'ROC BAJATIERE'
C/O FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 01**

V/REF.IMM. 0158
IMMEUBLE : ROC BAJATIERE
18 RUE DE LA BAJATIERE
ALLEES A/B/C/D/E
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 15 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 18.DANS LES CAVES DE LA MONTÉE A MR FAVRE 06 87 24 43 43
MOTIF : M.FAVRE DE PROBLEME D'ODEURS DANS LES CAVES DE LA MONTÉE A
Donneur d'ordre : M. D SPORTICHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/03/2024 A 15H00
DÉBOUCHAGE COLLECTEUR EAU USÉE CÔTÉ MONTER , POMPAGE EAU EN COULOIR CAVE
EXTRACTION DE GRAISSE ET DE LINGETTES

CONTACTER LE RESPONSABLE AFIN DE GARDER DES PLACES DE PARKING EXTÉRIEUR
NUMÉRO 7 ET 10 POUR CURAGE AU PL 2HEURES POUR CURAGE SUR 80 METRES

SANS RETOUR DE VOTRE PART NOUS CLOTURONS CETTE DEMANDE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 04/03/24 a 07H45 M. D SPORTICHE

PREVOIR DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRE
NOUS ATTENDONS VOTRE RETOUR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Ff déplacement sans intervention	2	53,55	53,55
TOTAL H.T.				230,45
T.V.A. a 10,00%				23,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>253,49</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN